

Étape 5

Payez les frais Campus
France

Les frais de dossier ne peuvent être acquittés qu'après la réception du mail de demande de paiement.

COMMENT FAIRE ?

- Dès que votre dossier est soumis, il est attribué à un conseiller pour vérification et vous recevez un message de demande de paiement sur votre page d'accueil et sur votre adresse électronique personnelle.
- Une fois votre dossier **soumis, complet et payé**, les agents Campus France Gabon valident votre dossier et vous recevez une convocation pour votre entretien.
- Les frais de dossiers sont à payer via MOOVMONEY:
*555# 5. Paiement 6. Campus France
- Les frais de dossier s'élèvent à 80 000FCFA.

Message de demande de paiement

Accueil > Je suis candidat

Je suis candidat

⚠ Demande de paiement
Bonjour Marc ONDO,
Vous avez constitué un dossier sur l'application « Etudes en France ». Vous pouvez maintenant payer vos frais de dossier de **80 000FCFA** en suivant la procédure ci-dessous :

Par MOOVMONEY *555# :

- Vous devez vous munir de votre numéro de dossier GA, bien le noter ou le retenir et le saisir comme tel GAXX-XXXX dans l'application Moovmoney sans erreur. Menu Paiement puis 6-Campus France (IFG)
- Une fois le paiement effectué, Campus France enregistrera votre paiement dans la plateforme Etudes en France sous 72h. Il est inutile de nous relancer par messages ou appels téléphoniques avant cette échéance.

*En cas d'erreur de saisie dans le numéro de dossier ou de paiement sans qu'une demande ne vous ait été préalablement envoyée, aucun remboursement ne pourra être effectué.
En optant pour le paiement par Moovmoney, vous reconnaissez avoir pris connaissance de ces informations.*

Merci pour votre compréhension

| | |
|---|---|
| 1 - Je saisis mon dossier | + |
| 2 - L'espace Campus France vérifie mon dossier | + |
| 3 - Les établissements examinent mes candidatures | + |

Les frais de dossier Campus France (**80.000 FCFa**) sont à régler uniquement via la plateforme de paiement MOOVMONEY.

Votre paiement sera validé dans les 72h sur votre compte.

Attention : Ces frais couvrent le traitement de votre dossier, il ne s'agit en aucun cas d'une garantie pour l'obtention d'une préinscription. Les universités et écoles sont seules juges en la matière !

Vérifiez que vous n'êtes pas dans un des cas suivants :

- Vous préparez un bac français : vous n'êtes pas concerné par cette procédure, vous devez uniquement postuler sur PARCOURSUP
- Vous résidez hors du Gabon / vous êtes en cours d'études à l'étranger : vous devez suivre impérativement la procédure dans votre pays de résidence.



Aucun remboursement possible en cas d'erreur.